

L'actu du jour

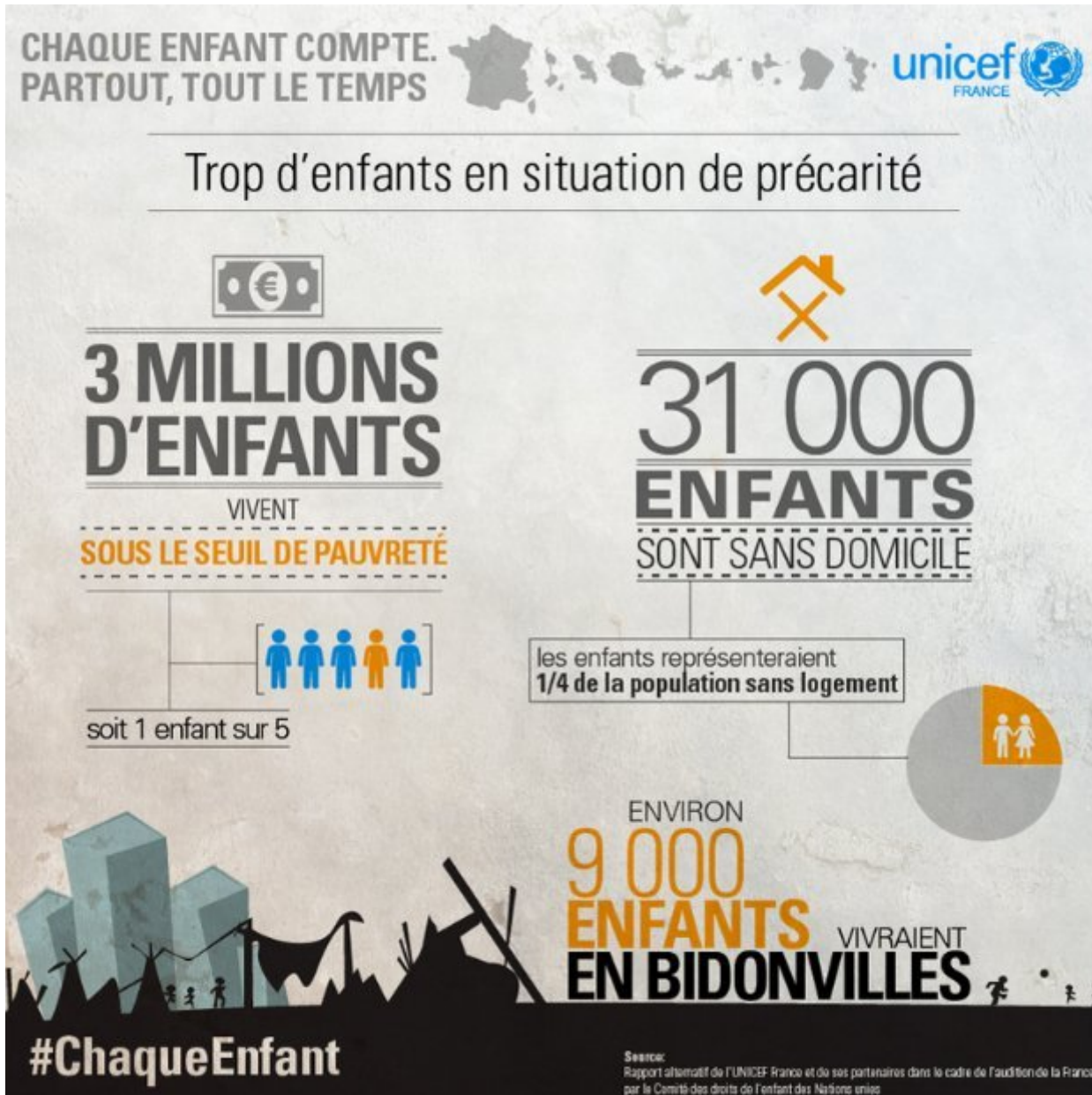
La France peut mieux faire pour les droits des enfants

Tous les 5 ans, la France passe un examen à l'ONU pour vérifier si les droits des enfants y sont bien respectés. L'UNICEF a publié un rapport le 9 juin : la France n'est pas la première de la classe, elle peut mieux faire !



Dans le département des Bouches-du-Rhône (Marseille), des enfants Roms manifestent depuis la caravane où ils vivent avec leur famille. (ANNE-CHRISTINE POUJOULAT / AFP)

L'UNICEF est une administration de l'ONU qui défend les droits des enfants. Elle a examiné la situation des enfants en France et, pendant 2 ans, elle a recueilli le témoignage de plusieurs d'entre eux. Ce rapport fait 36 propositions pour améliorer le respect des droits des enfants en France. Il souligne **4 domaines dans lesquels la France doit progresser**.



1 enfant sur 5

vit dans la pauvreté en France. (D.R. UNICEF)

Des enfants vivent dans la pauvreté

En France, il y a 15,5 millions d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans. **3 millions d'entre eux vivent dans la pauvreté** : 1 sur 5 ! Les difficultés économiques de leurs familles ont des conséquences sur leur vie. Ils **souffrent parfois de discrimination** à l'école. Près de 30 000 d'entre eux sont SDF et 9 000 vivent dans des « bidonvilles », des cabanes que leurs familles ont construites, sans toilettes ni eau potable : les conditions d'hygiène y sont donc



très mauvaises.

Dans l'île française de Mayotte, outre-mer, un enfant se lave dans la cabane qu'il habite avec sa famille, dans un bidonville. (RICHARD BOUHET AFP)

Des inégalités importantes

Tous les enfants n'ont **pas les mêmes possibilités de se cultiver, de se soigner, de profiter des loisirs...** Mais l'UNICEF montre que les inégalités sont aussi importantes entre les régions : les enfants ont davantage d'opportunités en France métropolitaine que dans **la France d'outre-mer**. Les équipements culturels et sportifs ou les hôpitaux sont plus développés dans certaines villes que dans d'autres.

Tous les enfants ne vont pas à l'école

En France, l'instruction est obligatoire, pourtant, **des enfants et des jeunes se trouvent laissés de côté**. C'est notamment le cas d'enfants handicapés. C'est aussi le cas de 140 000 mineurs qui quittent l'école avant 18 ans sans avoir de diplôme : c'est ce qu'on appelle le « décrochage scolaire ». L'UNICEF incite la France à développer des écoles et des manières d'enseigner adaptées à ces enfants.

Une justice spéciale pour les enfants

L'UNICEF critique la France : la justice pour les mineurs délinquants **ressemble trop à celle des adultes**. Des mineurs peuvent aller en prison. La France serait trop dans la punition et pas assez dans l'éducation. Bien sûr, les droits des enfants en France sont bien plus respectés que dans d'autres pays. Ce rapport de l'UNICEF a pour objectif d'encourager la France à progresser !

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)